



Paris le 24 avril 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

85 % minimum du Smic: les retraités agricoles veulent être traités comme les autres !

Les retraités agricoles n'en peuvent plus d'attendre ! En 2018, le Gouvernement s'était engagé à travailler à la revalorisation des plus faibles retraites agricoles, en parallèle de la réforme en cours de préparation qui impactera uniquement les futurs retraités. Plus d'un an après le début de la concertation sur la réforme des retraites, malheureusement, la seule réponse est le silence du Gouvernement.

A la veille de la prise de parole du Président de la République sur le pouvoir d'achat, JA, la FNSEA et sa section des anciens exploitants, souhaitent alerter les pouvoirs publics sur l'urgence d'apporter une réponse aux anciens agriculteurs.

La FNSEA et JA rappellent que les retraités agricoles sont parmi ceux qui touchent les pensions les plus faibles en France. La retraite d'un chef d'exploitation ne dépasse pas 760 € par mois alors que la retraite moyenne des français atteint 1 380 € par mois.

L'objectif de revalorisation des retraites *a minima* 85% du SMIC est une urgence pour l'ensemble des retraités actuels et à venir de la métropole et d'Outre-mer. Il n'est pas pensable d'attendre 2021 ou 2025 !

Les retraités agricoles méritent mieux que des promesses sans lendemain.

Pour aborder au mieux la future réforme des retraites, il est nécessaire de poser dès à présent le principe de minima de pensions en agriculture équivalents à ceux des autres régimes. Il serait inacceptable de laisser les anciens agriculteurs au bord de la route ! Cet enjeu est majeur, également, pour le renouvellement des générations car un revenu décent pour les retraités conditionne les projets de transmission d'exploitations et donc l'installation de nouveaux jeunes dans des conditions plus sereines.

Contacts presse :

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - marion.fournier@fnsea.fr

JA : Thomas Debrix – 06 68 66 15 83 – tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr